



Crous de Lyon

Communiqué de presse

Novembre 2020

Le Crous de Lyon met tout en œuvre pendant cette deuxième période de confinement pour assurer le maintien de l'ensemble de ses missions de service public auprès de tous les étudiants de l'académie de Lyon.

RESTAURATION :

Le Crous de Lyon suit les recommandations gouvernementales en matière de restauration universitaire ; il a inscrit dans son plan de continuité d'activité un maintien de l'activité restauration, uniquement dans des lieux à forte concentration d'étudiants logés.

Toutes nos ouvertures seront en vente à emporter uniquement. La restauration assise n'est pas autorisée.

Toutes les structures de restauration ouvertes proposeront aux étudiant le menu à tarif social, **3,30€ pour les étudiants et 1€ pour les boursiers. Les étudiants peuvent prendre deux repas (1 plat complet à réchauffer et 2 choix parmi laitage, compote et fruit).**

La liste des structures ouvertes sur Lyon et Saint-Etienne :

<https://www.crous-lyon.fr/restauration/ouverturesetfermetures/>

Les structures de restauration ayant dû fermer ont fait don de leurs produits en date limite de consommation aux associations d'aide alimentaire situées aux alentours via la plateforme Proxidon développée par la banque Alimentaire du Rhône : 5600 kg ont ainsi été donnés à l'annonce du confinement.

HEBERGEMENT :

A ce jour, il n'a pas été demandé aux étudiants de quitter leur logement, les Universités poursuivant l'ensemble de leurs enseignements principalement à distance, mais en présentiel pour certains TP. Les BU sont ouvertes dans certaines conditions et les examens devraient se tenir en présentiel. Dans le cadre du nouveau plan de confinement et selon les directives ministérielles, le Crous de Lyon a adapté l'organisation de ses résidences universitaires afin que l'accueil de tous les résidents se fassent dans les meilleures conditions tout en respectant les règles sanitaires.

- **toutes les structures d'hébergement restent ouvertes et en fonctionnement normal ;**
- une attention particulière est portée aux connexions Wifi afin de permettre aux résidents de suivre leurs cours en distanciel dans les meilleures conditions ; les résidences du Crous de Lyon sont désormais toutes alimentées par la fibre optique ;
- l'entretien des cuisines et sanitaires communs est renforcé ;
- les loyers ne subiront pas de révision IRL sur toute l'année universitaire ;



- quelques studios sont réservés pour le relogement d'étudiants déclarés positifs à la Covid-19 et résidants dans les bâtiments dotés de locaux communs (cuisines, sanitaires) ;

ACCUEILS :

- **Les services de l'antenne du Crous à Saint-Etienne sont accessibles en présentiel sur rendez-vous** du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Pour prendre rendez-vous : <https://frama.link/rdvStEtienne>
- **Le service des bourses du Crous de Lyon est accessible sur rendez-vous téléphonique.**
Pour prendre rendez-vous : <https://frama.link/RDVServicesBourses>
- **Le service logement continue d'accueillir les étudiants** au 59 rue de la Madeleine, 69007 Lyon sur rendez-vous préalable.
Pour prendre rendez-vous avec le service logement : <https://frama.link/RDVLogement>

BOURSES :

En matière de bourses sur critères sociaux, nous avons placé en toute première priorité la **continuité dans la procédure de mise en paiement**. Les bourses continueront donc à être versées selon le calendrier prévu.

En outre, comme l'a annoncé le Président de la République, chaque étudiant boursier recevra début décembre 2020 avec son versement habituel de bourses, une **aide exceptionnelle de 150 euros**.

Les droits à bourse pourront, si l'étudiant en fait la demande, être revus et recalculés sur la base des revenus 2020 et non plus ceux de 2018 initialement retenus.

SERVICE SOCIAL :

En matière de **soutien social et d'aides spécifiques**, les **assistants sociaux demeurent mobilisés** et continuent les rendez-vous avec les étudiants en distanciel.

Pour prendre rendez-vous avec le service social :

<https://www.crous-lyon.fr/action-sociale-sante/>

Les aides ponctuelles d'urgence attribuées par les Crous, dont peuvent bénéficier tous les étudiants, boursiers ou non, pourront être particulièrement mobilisées : aides d'urgence, carte d'achat Carrefour...

Le numéro d'appel mis en place par le MESRI et le Cnous pour les étudiants connaissant des difficultés financières reste actif (0 806 000 278).

SANTE MENTALE :

En raison du confinement, les Happs Hours (consultations individuelles gratuites avec un psychologue pour les étudiants des résidences) de l'association Apsytude, seront assurées en visio-consultation.



• Si l'étudiant ressent le besoin de prendre rendez-vous : il est invité à prendre contact avec le secrétariat d'Apsytude : rdv.apsytude@gmail.com - 06 27 86 91 83 ou via le [formulaire sur le site internet d'Apsytude](#)

Un psychologue l'accueille gratuitement, pour une écoute bienveillante et sans jugement, du soutien, des réponses, et ceci en toute confidentialité.

A savoir que la connexion est possible depuis un smartphone, tablette ou ordinateur.

Plus d'infos : <https://www.crous-lyon.fr/action-sociale-sante/psychologues-happsy-hours/>

Le service Nightline, service d'écoute nocturne gratuit pour tous les étudiants et étudiantes est ouvert tous les jours de 21h à 2h30 du matin.

Plus d'infos : <https://www.nightline.fr/lyon>

ANIMATION :

Le Crous de Lyon propose à tous les étudiants de garder le lien et le moral en participant en ligne à des espaces de partage conviviaux, de l'animation, des moments culturels...

Le groupe facebook du Crous #MeTime Indoor propose des activités et bons plans quotidiens : bootcamp, yoga, Do It Yourself, alimentation, culture, une activité chaque soir de 18h à 19h : <https://www.facebook.com/groups/2590908607789658/>

De plus sur le **compte Instagram du Crous**, les étudiants peuvent retrouver la suite du **programme Fil'Free** lancé en cette rentrée et entièrement digitalisé abordant une thématique chaque mois au travers de podcast, vidéo, jeux, live etc. Le programme les accompagne dans leur prise d'autonomie dans leur vie étudiante avec une nouvelle thématique développée chaque mois : <https://www.instagram.com/crouslion/?hl=fr>

- En novembre, sur le thème de la santé
- En décembre, préparer ses partiels le plus sereinement possible, bons plans pour des cadeaux de fin d'année peu coûteux et respectueux de la planète.

Des recettes sont publiées chaque semaine sur la chaîne Youtube du Crous de Lyon, proposées par les chefs du Crous, elles sont faciles à faire dans un logement étudiant et pour un budget de moins de 3€.

Un serveur Discord est accessible à tous les résidents du Crous et animés par les animatrices et les étudiants en service civique.

➔ Tous les liens de nos animations en ligne se trouvent ici : <https://linktr.ee/FilFree>

➔ Et pour tout besoin dans cette période particulière, le Crous met en place une **adresse mail dédiée** : ongardelelien@crous-lyon.fr

EMPLOI ETUDIANT ET MAINTIEN DU LIEN SOCIAL :

Le Crous de Lyon a recruté 44 étudiants résidents sur des contrats de 10h à 20h de travail du 1^{er} décembre au 31 janvier 2021 pour soutenir et accompagner les étudiants pendant la crise sanitaire. En assurant des permanences, en faisant du porte à porte, ils communiqueront avec les étudiants sur une base régulière sur les dispositifs d'aides, sur les animations et sur les mesures sanitaires.